

Pouvoir d'emprunt

Je soutiens que c'est parce qu'il a subi l'influence du Nouveau parti démocratique. C'est parce qu'il a mis en œuvre tous ces nouveaux programmes de dépenses. On assiste à un petit jeu ici. Nous entendons le NPD suggérer toujours davantage de façons de dépenser l'argent du gouvernement, ce qui nécessite soit des hausses d'impôt soit des emprunts plus élevés. Et après un certain temps, nous voyons leurs amis du parti libéral adopter graduellement leurs suggestions.

M. Cosgrove: Ils se sont rangés de votre côté hier soir.

M. Nickerson: Puis vient le moment de faire les comptes, comme c'est le cas aujourd'hui. D'après le projet de loi à l'étude, il nous en coûtera 19 milliards pour nous offrir ces programmes socialistes suggérés par les néo-démocrates et adoptés par les libéraux.

M. Blenkarn: Très juste.

M. Nickerson: Lors des très rares occasions où la Chambre a été saisie de mesures législatives visant à réduire les dépenses du gouvernement, comment donc les néo-démocrates ont-ils réagi? Ils ont voté contre.

M. Cosgrove: Ils se sont rangés de votre côté hier soir.

M. Nickerson: Nous avons été saisis il n'y a pas si longtemps d'un projet de loi visant à réduire les dépenses en limitant la hausse de traitement des députés. Les parlementaires étaient ainsi invités à montrer l'exemple, et le projet de loi a fini par être adopté avec l'appui de votre parti. Les néo-démocrates ont cependant voté contre.

M. Cosgrove: Mais ils ont voté comme vous hier soir.

M. Nickerson: Sur un plan plus doctrinaire, je voudrais maintenant contester certains postulats de base qui sont généralement acceptés au Canada. J'ai abordé la question à la Chambre le 15 février dernier, mais je ne crois pas avoir été le premier à le faire. Je me souviens que dans une série d'exposés, le député d'Ottawa Centre (M. Evans) avait également abordé des questions de ce genre mais peut-être de façon indirecte.

● (1250)

Le 15 février dernier, dans une déclaration aux termes de l'article 21 du Règlement, j'ai signalé à la Chambre qu'en 1968, lors de l'arrivée au pouvoir du premier ministre (M. Trudeau), le déficit fédéral était de l'ordre de un demi-milliard et qu'à l'époque il y avait 350,000 chômeurs au Canada. En 1975, le déficit avait atteint 5.5 milliards et le nombre de chômeurs 700,000. En 1981, le déficit était de 13.5 milliards et le nombre de chômeurs de 900,000.

Quand on examine les chiffres des 20 dernières années et qu'on trace la courbe, monsieur le Président, on constate qu'il y a un rapport linéaire entre le nombre de chômeurs et le déficit fédéral. D'après les principes préconisés actuellement, quand on affronte le problème du chômage, il suffit de se trouver en situation déficitaire pour remédier au chômage, c'est la théorie dite keynesienne, mais d'après mon interprétation des propos du député, il n'a jamais prétendu qu'on pouvait tout obtenir pour rien.

En constatant que le nombre de chômeurs est inversement proportionnel au déficit fédéral, ce qui est indéniable, sans être au courant de la théorie traditionnelle, on en arriverait de toute évidence à la conclusion que c'est le déficit qui cause le

chômage et non le déficit qui réduit le chômage, comme le prétend le gouvernement. Si l'on consulte les statistiques des autres pays, on constate aussi que bien souvent, dans les pays où le déficit annuel est moins élevé que celui du Canada, ou dans ceux où il n'y a pas de déficit, le nombre de chômeurs est bien plus bas que dans les pays qui ont augmenté leur déficit sans discernement. On peut donc se baser sur ce qui se passe non seulement au Canada mais aussi dans d'autres pays.

Par conséquent, je ne crois pas qu'un accroissement incessant du déficit fédéral soit un remède au chômage. En fait, c'est exactement le contraire. C'est en comprimant ce déficit que l'on arrivera à faire baisser le chômage au Canada. En essayant de présenter un budget équilibré, comme celui que proposait le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) en 1979, on contribuera à réduire le chômage et à atteindre finalement le plein emploi.

En étudiant la question sous un autre angle, on voit pourquoi il en est ainsi. Si les finances du Canada sont saines, il y aura une certaine stabilité. La confiance règnera, ce qui manque beaucoup pour le moment. La stabilité et la confiance favoriseront les investissements. Le Canada sera un endroit plus sûr pour les investisseurs canadiens et étrangers. Les investissements créeront des emplois. Voilà le lien qui existe. C'est pourquoi il faut cesser d'agir comme nous faisons actuellement.

Pour le moment, nous sommes pris dans un engrenage. Le déficit augmente sans cesse. Il est censé faire baisser le chômage, mais ce n'est pas vrai; il le fait augmenter. On ne veut pas abandonner cette théorie; par conséquent, on augmente le déficit, ce qui provoque une recrudescence du chômage. Le gouvernement préconise d'augmenter les dépenses depuis des années, et nous savons désormais que cela ne marche pas. Par le passé, nous nous sommes endettés jusqu'au cou. Les Canadiens sont imposés à outrance. Ils peuvent difficilement supporter un impôt de plus. Il semble que nous soyons arrivés au bout de nos moyens, tant pour ce qui est de la fiscalité que des emprunts.

Voyons les répercussions que cela entraîne pour notre pays. J'ai lu plusieurs auteurs anciens qui posent la question suivante: «A quels critères juge-t-on la puissance d'une nation? Comment juge-t-on de ses moyens et de son aptitude à se défendre?» Lorsqu'on voit un pays où les taux d'imposition sont bas, qui a très peu de dettes, en cas de conflit militaire, on sait que si ce pays est envahi, il sera en mesure de lutter parce qu'il aura les moyens de percevoir des impôts, d'accroître ses recettes, d'emprunter ailleurs, que ce soit sur le marché intérieur ou étranger. C'est un pays qu'il vaut mieux éviter d'envahir parce qu'il est tout à fait en mesure de se défendre. Il en aura les moyens.

Il en va de même sur le plan économique, à mon avis. Lorsqu'un pays traverse une crise économique, comme bon nombre de pays à l'heure actuelle, si, au cours des années précédentes, il a imposé ses ressortissants à mort, s'il a emprunté jusqu'à n'en plus pouvoir, il devient une victime facile et n'a pas les moyens de lutter. C'est exactement ce qui se passe au Canada à l'heure actuelle. Nous payons aujourd'hui les erreurs et les fautes du gouvernement de 1968, et même avant, jusqu'à nos jours. Le Canada est une victime facile de la récession à cause de la politique passée du gouvernement libéral.